

RAPPORT D'ACTIVITÉ
de
**PETITE
CAMARGUE**
2020



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Recensement population totale 2020 INSEE
Population légale en vigueur au 01/01/2021

Aimargues	5 734 habitants
Aubord	2 410 habitants
Beauvoisin	4 958 habitants
Le Caillar	2 438 habitants
Vauvert	11 753 habitants
Total CCPC	27 293 habitants



SOMMAIRE

Pages 2 à 9 : **Présentation de la Communauté de communes**

Pages 10 à 17 : **Pôle ressources et moyens**

Pages 18 à 25 : **Pôle attractivité et développement territorial**

Pages 26 à 33 : **Services supports**

Pages 34 à 39 : **Pôle transition environnementale et développement durable**

Pages 40 à 47 : **Pôle cohésion sociale et territoriale**

Le mot du président

Mesdames et Messieurs,

Chers habitants de Petite Camargue,

Chers amis,

L'année 2020 a présenté un caractère singulier à bien des égards. La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a éprouvé chacun de nous. Elle nous a affectés dans notre santé, dans notre économie, dans notre quotidien.

Elle aura toutefois permis à notre institution de démontrer sa réactivité, sa capacité à se renouveler, se réinventer et être toujours plus proche de nos concitoyens. À leurs côtés, le service public a été maintenu. La Communauté de communes de Petite Camargue s'est engagée pleinement et avec solidarité. Les collaborateurs qui nous entourent ont fait preuve d'une particulière abnégation.

Dès les premiers mois de notre mandat, nous nous sommes fortement mobilisés pour soutenir, accompagner et aider l'entrepreneuriat local afin de préserver l'économie de proximité et le maintien des emplois de notre territoire. Nous avons été également au rendez-vous de la sauvegarde de nos traditions. Avec le plan Camargue, la totalité des manades du territoire ont été aidées.

Forts de nos 5 communes et nos 27 293 habitants, nous ne comptons pas moins de 2 800 entreprises sur notre territoire, dont 80 implantées directement en Zones d'Activités.

Nous avons vu nos compétences renforcées par la loi NOTRe, notamment en matière économique, de politique locale du commerce, de tourisme, de l'habitat, de l'environnement, ainsi que dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1^{er} janvier 2018. Dans un même temps, les dotations de l'État n'ont cessé de diminuer. Malgré les contraintes sans précédent qui viennent peser sur le budget de notre collectivité (protocoles sanitaires renforcés dans nos restaurants scolaires, augmentation des coûts de traitement des ordures ménagères, GEMAPI, etc.), la maîtrise des coûts de fonctionnement est engagée.

Notre projet de territoire met en évidence nos points



forts et aussi nos faiblesses pour y apporter des réponses adaptées et s'engager avec force dans son développement tout en affirmant sa place dans le paysage territorial entre les deux grandes agglomérations que sont Nîmes et Montpellier.

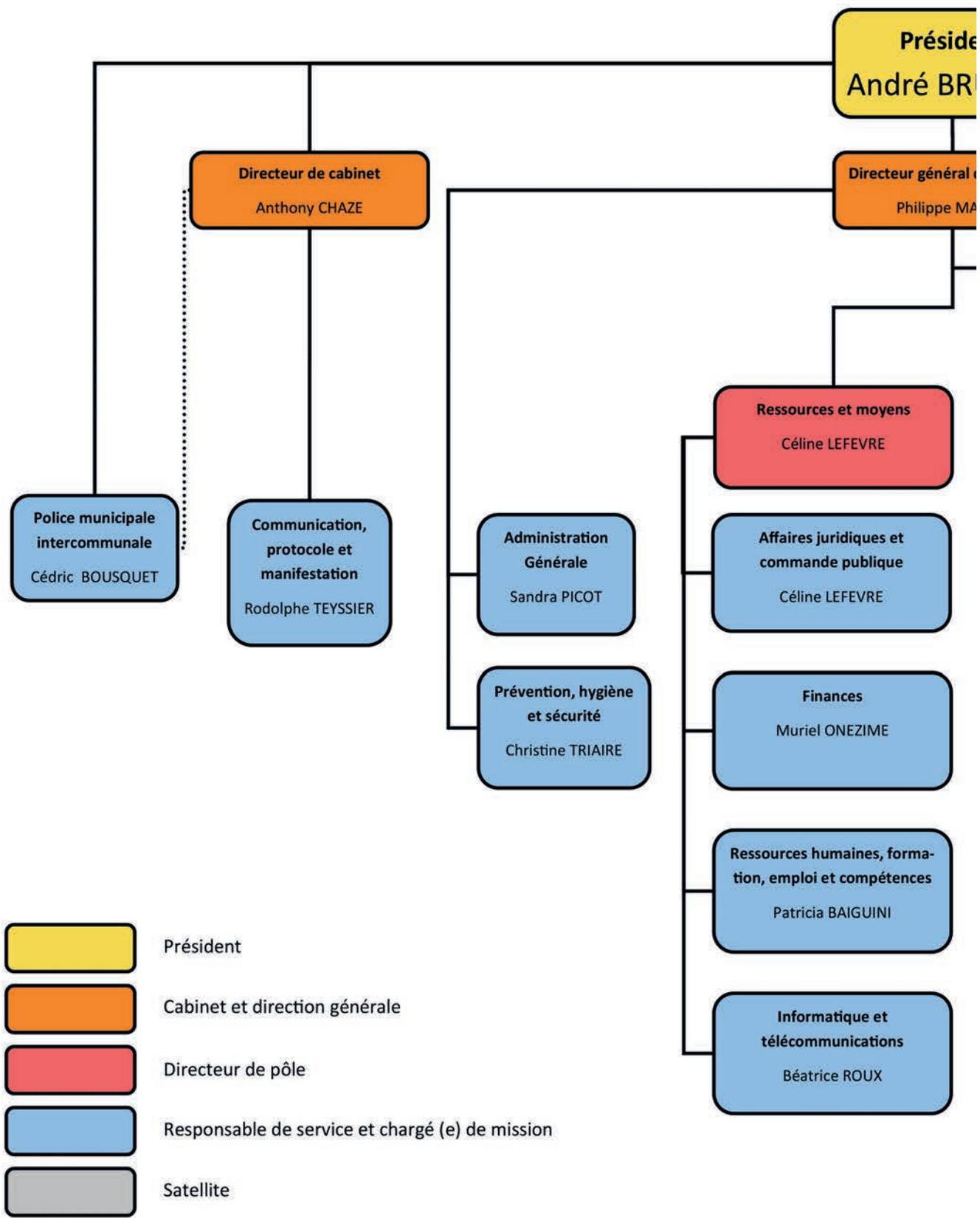
Nous avons souhaité nous inscrire fortement dans une politique ambitieuse et raisonnée, mobilisant les acteurs du territoire au service de ses habitants afin d'accroître son attractivité. La construction d'une nouvelle cuisine centrale à haute valeur environnementale, optimisée, calibrée pour répondre à l'enjeu démographique et à notre volonté de développer encore plus l'approvisionnement de qualité et de proximité en est la preuve.

Nous sommes à un tournant décisif et stratégique. Aujourd'hui, nous nous saisissons des enjeux de demain ! Plus que jamais, nous répondrons présents avec proximité et dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de Petite Camargue.

André BRUNDU

*Président de la Communauté
de communes de Petite Camargue*

Maire d'Aubord



Président
BRUNDU

Directeur général des services
Philippe MAUGY



Directeur général adjoint
Direction des services opérationnels
Ludovic BASTID

Cohésion sociale et territoriale
Ludovic BASTID

Restauration Scolaire
Sébastien IMBERT

Ecole de Musique
Philippe GUYON

Projets, études et coordination des chantiers
Christian ETARD

Patrimoine
Daniel CASAT

Maison de la justice et du droit
Stéphanie VIGROUX

Attractivité et développement territorial
Sandrine LATHUILLERE

Développement économique et emploi
Sandrine LATHUILLERE

Aménagement de l'espace et habitat
Laetitia BIANCO

Observation et système d'information géographique
Béatrice ROUX

Développement touristique et Mobilité
Carole COLENSON

Office de Tourisme
Mireille BREMOND

Transition environnementale et développement durable
Tibault DOUVILIER

Gestion des déchets et SPANC
Laurence COLOMBAUD

Développement durable PCAET
Tibault DOUVILIER

GEMAPI
Tibault DOUVILIER

André BRUNDU
Président
Maire d'Aubord



Délégations : Police Municipale Intercommunale et contrat local de sécurité, ressources humaines, informatique et communication

Jean DENAT
Maire de Vauvert



1^{er} Vice-Président délégué à la politique du logement, du cadre de vie, NPNRU, contrat de ville, de l'emploi, formation et insertion, et de la Maison France Services

Joël TENA
Maire de Le Cailar



2^{ème} Vice-Président délégué aux finances et aux mutualisations

Mylène CAYZAC
Maire de Beauvoisin



3^{ème} Vice-Présidente déléguée à la culture et aux traditions

Katy GUYOT
Vauvert



4^{ème} Vice-Présidente déléguée à la gestion des déchets, au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), et au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Christiane ESPUCHE
Vauvert



10^{ème} Vice-Présidente déléguée à la restauration scolaire et circuits courts

Jean-Paul GERAUD
Aimargues



11^{ème} Vice-Président délégué au marketing territorial et à la valorisation du territoire

Leïla AMROUT
Aimargues



Membre du bureau

Christian SOMMACAL
Vauvert



Membre du bureau

Jean-Paul FRANC
Maire d'Aimargues



Membre du bureau

Véronique BENEZET
Beauvoisin



Conseillère communautaire

Rachida OUJEDDOU
Beauvoisin



Conseillère communautaire

Jérémy PEREDES
Beauvoisin



Conseiller communautaire

Christophe TICHET
Beauvoisin



Conseiller communautaire

Martine KUFFER
Le Cailar



Conseillère communautaire

Jean-Louis MEIZONNET
Vauvert



Conseiller communautaire

Elisabeth MICHALSKI
Vauvert



Conseillère communautaire

Farouk MOUSSA
Vauvert



Conseiller communautaire

Sandrine RIOS
Vauvert



Conseillère communautaire

Mohammed TOUHAMI
Vauvert



Conseiller communautaire

Véronique VAUTRIN
Aimargues



5^{ème} Vice-Présidente déléguée à l'aménagement de l'espace et au Système d'Information Géographique (SIG)

Alain REBOUL
Le Cailar



6^{ème} Vice-Président délégué à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI / hors GEMAPI) et de la politique en matière de développement touristique et fluviale

Jean-François THOMAS
Beauvoisin



7^{ème} Vice-Président délégué à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) et de l'accueil des gens du voyage

Didier LEBOIS
Aubord



8^{ème} Vice-Président délégué aux travaux, bâtiments et équipements

Bruno PASCAL
Vauvert



9^{ème} Vice-Président délégué au développement économique et de l'emploi, politique locale du commerce et au soutien des activités commerciales

Caroline BRESCHIT
Aimargues



Conseillère communautaire

Bernadette MAUMEJEAN
Aimargues



Conseillère communautaire

André MEGIAS
Aimargues



Conseiller communautaire

Isabelle PINON
Aubord



Conseillère communautaire

Françoise TURRIBIO
Aubord



Conseillère communautaire

Nelly RUIZ
Le Cailar



Conseillère communautaire

Carole CALBA
Vauvert



Conseillère communautaire

Françine CHALMETON
Vauvert



Conseillère communautaire

Annick CHOPARD
Vauvert



Conseillère communautaire

Laurence EMMANUELLI
Vauvert



Conseillère communautaire

Rodolphe RUBIO
Vauvert



Conseiller communautaire

Philips VELLAS
Vauvert



Conseiller communautaire

AIMARGUES



AUBORD



BEAUVOISIN



LE CAILAR



VAUVERT



MAIRE



Compétences obligatoires

Article L. 5214-16 du CGCT

Aménagement de l'espace.

Développement économique.

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Accueil des gens du voyage.

Déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles

Article L. 5214-16 du CGCT

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Politique du logement et du cadre de vie.

Création, aménagement et entretien de la voirie.

Maisons de services au public.

Compétences facultatives

Article L. 5211-17 du CGCT

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou sociaux d'intérêt communautaire.

Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions.

Gestion de la restauration scolaire.

Entreprises, emploi, insertion et formation.

Hors GEMAPI.

Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Information géographique (SIG).

Transports (schéma de déplacement et transport intercommunal).

Réflexion en vue de l'élaboration d'un contrat local de sécurité.

Création et gestion d'une police municipale intercommunale d'intérêt communautaire.

Entretien, fonctionnement et développement de la Maison de Justice et du Droit.





Missions

Affaires juridiques

- Conseiller les élus et les services dans les actions et actes produits par les services de la collectivité en apportant une expertise juridique
- Fournir des analyses juridiques dans les différents champs du droit en réponse aux besoins des services
- Rédaction de contrats, conventions divers
- Gérer et suivre les contrats d'assurance couvrant les activités de l'EPCI (assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes) et les sinistres
- Suivre les procédures contentieuses en collaboration avec les avocats et le directeur général des services
- Accompagner les services dans la définition et l'ex-

pression de leurs besoins

- Proposer la procédure de passation et le montage contractuel adapté au besoin
- Rédiger les documents administratifs des dossiers de consultation des entreprises ainsi que les avis d'appel public à concurrence
- Accompagner le processus de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, négocier et notifier le marché aux entreprises attributaires
- Accompagnement des services opérationnels dans l'exécution des marchés
- Participation à la définition de la politique d'achat de la collectivité et mise en œuvre
- Contrôle de gestion et évaluation

Réalisations

Commande publique

• FOURNITURE

Fourniture de produits d'hygiène et d'entretien

Fourniture de denrées alimentaires

Fourniture de carburant

• SERVICES

Mission de réalisation d'un diagnostic de pollution des sols en vue d'une caractérisation de l'état du terrain –

Construction d'une cuisine centrale intercommunale

Mission d'études géotechniques – Construction d'une

cuisine centrale intercommunale

Mission de géomètre expert, réalisation de relevés topo-

graphiques du terrain support du projet – Construction

d'une cuisine centrale intercommunale

Services de télécommunication fixe, réseaux et mobile

Mission d'impression offset ainsi que leur livraison, de

tous les supports de la Communauté de communes

de Petite Camargue : cartes de vœux, cartes de visite,

cartes de correspondance, dépliants, magazines, têtes

de lettre, enveloppes.

Mission de suivi-animation de l'Opération Program-

mée d'Amélioration de l'Habitat Copropriété Dégradée

(OPAH-CD) « Le Montcalm » Vauvert

• TRAVAUX

Mise en conformité accessibilité des bâtiments recevant du public

Observation : Le contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu pour impacts :

- De prolonger la durée de certains marchés publics par voie d'avenant (ex. : marché de téléphonie mobile, services de télécommunication)

- De déclarer sans suite certains marchés publics (ex. : marché de performance artistique, travaux de mise en conformité des bâtiments recevant du public)

- D'interrompre plusieurs chantiers par la rédaction d'ordre de service (ex. : travaux de requalification de la déchèterie du Cailar, travaux de mise en conformité de la capitainerie)

Affaires juridiques

Participation à la réflexion sur la mise en place du télétravail

Participation au groupe projet pour la construction d'une nouvelle cuisine centrale

Recherches sur le conflit d'intérêts, la délégation de fonction et signature

Gestion du pré-contentieux dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, évacuation des déchets de déchèterie et collecte des colonnes à verre/Lot 1

Projet de laverie à la capitainerie au Port de Gallician

Projet d'installation de food trucks

Chiffres clés

Assurances :

14 dossiers sinistres ont été ouverts en 2020
et 10 ont été classés la même année

Déclarés : 8

Non déclarés : 6

1 contentieux a été introduit

Commande publique :

2 procédures CAO/MAPA ont été déclarées sans suite

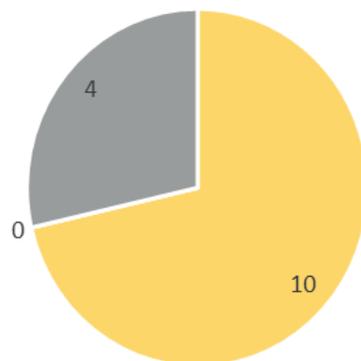
Personnel

1 responsable de service (catégorie A),

2 assistantes administratives (catégorie C)

1 contrat d'apprentissage en Master 2 Management Public Territorial

Nombre de marchés passés en 2020



■ Service ■ Travaux ■ Fourniture



Projets

- Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, évacuation des déchets de déchèterie et collecte des colonnes à verre
- Pacte fiscal et financier de solidarité
- Marché global de performance dans le cadre de la construction d'une cuisine centrale intercommunale
- Gestion électronique des documents et des courriers
- Archivage numérique
- Intégration des nouvelles clauses des cahiers des clauses administratives générales dans les dossiers de consultation des marchés

Missions

- La Direction des Ressources humaines
Collabore à la conception et à la mise en œuvre de l'optimisation des Ressources humaines de la collectivité par la participation à la définition de la politique RH (recrutement, rémunération, formation, développement des compétences des agents, gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, santé et prévention des risques professionnels, information RH);
Élabore des scénarios prospectifs et propositions de choix stratégiques RH;
Accompagne les managers et agents à la conduite du changement;
Pilote l'activité RH et le suivi de la masse salariale;
Pilote et anime le dialogue social et les instances représentatives;
Développe la communication interne RH;

- Contrôle la gestion administrative et statutaire;
Met en place des outils de pilotage d'aide à la décision;
Conseille les élus communautaires et/ou la Direction générale (risques juridiques, contentieux).

- Le service des Ressources humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité (recrutements, formations, avancements, rémunération, évaluation annuelle...). Dans ce cadre, il a pour rôle la gestion des carrières, des paies, des absences et du temps de travail des personnels relevant de la collectivité, dans le respect du cadre législatif et réglementaire. Il veille à l'amélioration des conditions de travail et des risques professionnels des agents.

Réalisations

Mise en place du télétravail
Refonte et dématérialisation des entretiens professionnels annuels
Mise en place d'une communication interne (Journal RH)
Mise en place d'un primo-accueil au sein du service RH
Mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) : préparation pour le 1er janvier 2021
Mise en place d'une démarche de prévention des risques psychosociaux : marché de prestation d'accompagnement psychologique

Personnel

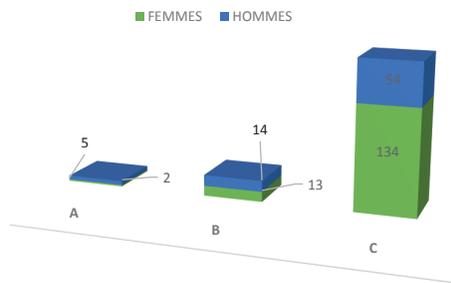
1 directrice des Ressources humaines (1 ETP)
1 assistante RH (1 ETP)
2 gestionnaires Paie/Carrière (2 ETP)
1 gestionnaire Absences (0,5 ETP)
1 responsable Formation/Emplois et Compétences (1 ETP)

Grandes orientations

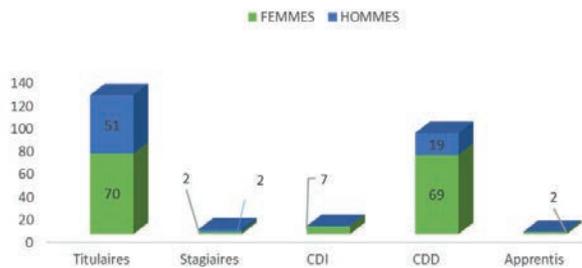
Participation à la définition de la politique des Ressources humaines de la collectivité
Accompagnement de l'organisation du travail
Conception et mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision
Définition d'une stratégie RH pour inscrire la gestion des ressources humaines dans une perspective pluriannuelle
Garantie de la spécificité et de la singularité de la fonction RH en valorisant la dimension humaine et sociale

Chiffres clés

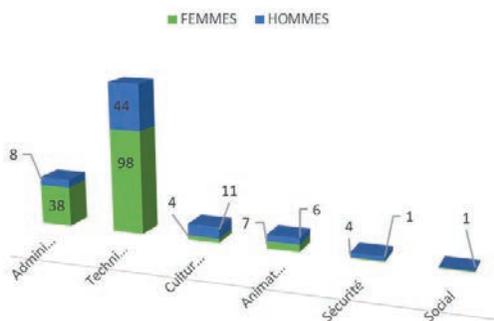
CATEGORIES



STATUTS



FILIERES



Projets

- Mise en œuvre des lignes directrices de gestion afin de déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de GPEEC, de fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, de favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- Réflexion sur le régime indemnitaire : mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), situation des contractuels, réflexion sur les situations d'absence, extension aux derniers cadres d'emploi
- Mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) au 1er janvier
- Réalisation du Rapport Social Unique 2021 et présentation aux instances paritaires
- Réalisation de la base de données sociales
- Rédaction et mise en œuvre d'un règlement intérieur (congés, absences, formations...)
- Réalisation d'un livret d'accueil des nouveaux agents
- Mise en place d'un nouveau prestataire Titres Restaurants
- Instauration d'un dispositif de signalement des agissements sexistes
- Réalisation d'un diagnostic Risques Psychosociaux
- Création et suivi d'indicateurs et tableaux de bord RH
- Maîtrise de la masse salariale
- Gestion des effectifs, recrutements, mobilités
- Suivi de la gestion des compétences : formations, observatoire social, absentéisme



Missions

Élaboration des budgets de l'EPCI : budget principal et budgets annexes (Port de Plaisance, Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC, Centre d'Hébergement); participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre; exécution budgétaire (engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) et son suivi; Préparation et présentation de la commission Finances Mutualisation, suivi et optimisation de la fiscalité avec ses réformes, gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette, participation aux réunions nécessitant une aide à la décision d'un point de vue financier...

Personnel

1 Responsable finances
3 Comptables

Réalisations

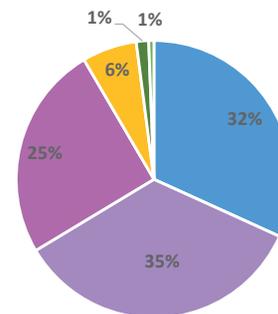
Le Compte administratif 2020 du Budget principal se résume par section comme suit :

Section de fonctionnement

Principales dépenses réelles 2020

- Les charges à caractère général (Contrats de prestation de services, fluides, entretien locaux...) : 32 % (contre 35 % en 2019)
- Les charges de personnel : 35 % (contre 31 % en 2019)
- Les atténuations de produits (attributions de compensation, dotation de solidarité communautaire...) : 25 % (contre 27 % en 2019)
- Les autres charges de gestion courante (subventions de fonctionnement versées...) : 6 % (contre 5 % en 2019)
- Les charges financières : 1 % (contre 1 % en 2019)
- Les charges exceptionnelles : 1 % (contre 1 % en 2019)

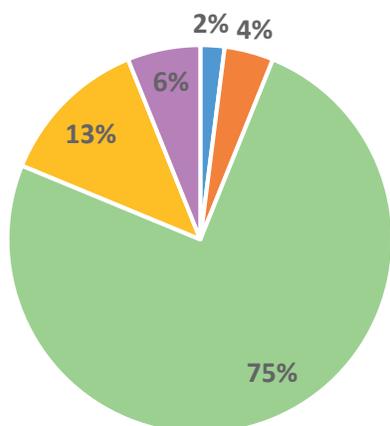
Dépenses réelles de fonctionnement : réalisé 2020



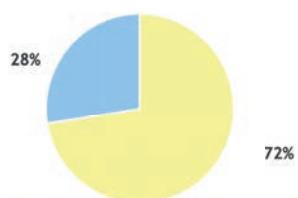
- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courantes
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles

	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Résultat reporté 2019	Résultat de clôture 2020
Investissement	2 325 622,73 €	3 000 902,30 €	+ 675 279,57 €	+ 69 931,63 €	+ 745 211,20 €
Fonctionnement	17 738 048,72 €	19 850 504,27 €	+ 2 112 455,55 €	+ 2 560 352,82 €	+ 4 672 808,37 €
TOTAL	20 063 671,45 €	22 851 406,57 €	+ 2 787 735,12 €	+ 2 630 284,45 €	+ 5 418 019,57 €

Recettes réelles de fonctionnement: réalisé 2020

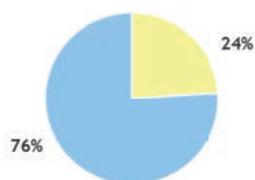


Panier fiscal Réalisé 2020



■ Ressources fiscales avec un lien territorial
■ Ressources fiscales dépendantes de l'Etat

Panier fiscal BP 2021



■ Ressources fiscales avec un lien territorial
■ Ressources fiscales dépendantes de l'Etat

Comparatif fiscalité réalisée 2020 BP 2021 :

	Réalisé 2020	BP 2021
Ressources fiscales avec un lien territorial (actions possibles)		
CFE	3 844 930,00 €	2 530 000,00 €
Foncier non bâti	59 925,00 €	50 000,00 €
Taxe d'habitation	3 706 412,00 €	
TASCOM	257 957,00 €	250 000,00 €
TOTAL	7 869 224,00 €	2 830 000,00 €
Ressources fiscales dépendantes de l'Etat		
DCRTP + FNGIR	994 785,00 €	980 000,00 €
Allocations compensatrices CFE		1 430 000,00 €
TH et fraction de TVA		4 120 000,00 €
CVAE	1 856 970,00 €	2 300 000,00 €
IFER	137 116,00 €	115 000,00 €
TOTAL	2 988 871,00 €	8 945 000,00 €

Principales recettes réelles 2020

- Les Impôts et Taxes (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, Fonds national de garantie individuelle des ressources...) : 75 % (contre 77 % en 2019)
- Les Dotations et Participations (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, participations département...) : 13 % (contre 12 % en 2019)
- Les Produits des services (repas des cantines, cotisations musique...) : 4 % (contre 6 % en 2019)
- Les atténuations de charges (remboursement sur rémunération du personnel...) : 2 % (contre 2 % en 2019)
- Les autres produits de gestion courante (revenus des immeubles...) : 6 % (contre 3 % en 2019)

Section d'investissement

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2020 hors capital de la dette :

- Environnement : 631 145,45 € (réhabilitation de la déchèterie du Cailar, alarmes déchèteries...),
- Travaux de voirie communautaire : 252 690,34 €,
- Restauration scolaire : 190 063,58 € (équipements de cuisine, AMO cuisine centrale...),
- Port de Plaisance : 148 751,10 € (travaux de mise en accessibilité et conformité...)

Principaux investissements 2021

- Future cuisine centrale : AMO, Maîtrise d'œuvre et foncier : 1 937 900,00 €
- Plan de relance de l'économie : 801 000,00 € (participation au fonds local de l'Économie : 80 000,00 € ; aides aux entreprises via le fonds local de l'Économie : 200 000,00 € ; voirie et réseaux aménagement voie d'Aubord à Vauvert : 170 000,00 €...)
- Programmation travaux de voirie : 780 000,00 €
- Aire collective de lavage des pulvérisateurs : 480 000,00 €

Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

Réalisations

1. Accompagnement de la politique managériale de gestion de projet :

- Co-construction d'un cahier des charges pour la mise en place d'un logiciel de gestion de projet.
- Déploiement « agile » de l'outil
- Réalisation d'un guide méthodologique sur la gestion de projet

2. Télétravail :

Durant la crise sanitaire, le service a dû faire face à un accroissement d'activité

Étude et mise en place des solutions techniques pour la mise en place du télétravail,

Augmentation du parc d'ordinateurs portables,

Sécurisation des accès pour les agents

Mise en place d'outils de vidéoconférence et de téléconférence

Accompagnement aux changements

Réalisation d'un guide du nomadisme

Déploiement d'un outil de gestion des incidents TIC

3. Saisine par voie électronique pour les services aménagement de l'espace

Mise en place d'un outil permettant aux administrés et aux notaires de déposer des dossiers d'urbanisme par voie dématérialisée

4. Missions transversales :

5. Poursuite du plan d'action du projet E-administration 2017

- Ouverture de services web à destination des administrés et des notaires (service urbanisme)
- Mise en place de la dématérialisation des circuits comptables
- Paramétrage d'un parapheur électronique

6. Mise à jour du plan d'action de développement du numérique

7. Marché public 2020 :

Marchés de services de télécommunication fixe, réseaux et mobile

Marché de fourniture, installation, formation, hébergement et maintenance d'un logiciel de gestion et de management de projet.

Projets

Dans le cadre de la continuité des actions menées pour accompagner les politiques de modernisation des actions publiques, le service va conduire 3 actions du plan de développement du numérique :

1. Gestion électronique des documents et des courriers
2. Archivage numérique
3. Accompagnement des services pour la dématérialisation de l'instruction du droit des sols
4. Déploiement du parapheur électronique pour tous les services

Missions pour les projets :

Analyse des besoins et des risques, construction des cahiers des charges techniques, animation des instances de pilotage _ COPIL COTECH, suivies des marchés et des mises en place des solutions et évaluations.

Extraits du catalogue des TIC

Pilotage du service	
	Management du service
	Optimisation du service
	Participation réunions
	Mise en place des orientations politiques
	Veille réglementaire
	Développement et animation de relation partenariale
	validation des factures du service

Serveurs	
4 serveurs TSE	Maintenances préventives
6 serveurs virtuels	mise à jour
3 serveurs locaux	Gestion et vérification des sauvegardes
	gestion des espaces
	Maintenances curatives

Téléphonie fixe	
71 téléphones	gestion des demandes d'intervention prestataire
2 standars	gestion des demandes de modification
	gestion des commandes
Téphonie mobile	
42 lignes et téléphone	gestion des demandes d'intervention prestataire
	gestion des demandes de modification
	gestion des commandes
	Gestion des garanties en cas de panne

Impression	
	gestion des demandes d'intervention prestataire
	gestion des commandes
	gestion du recyclage des consommables
Utilisateurs	
	Création des profils dans L'AD
	Gestion des accès
	Hotline
	Assistance

LOGICIELS	
	Maintenances préventives
RH, FINANCES, ADS,...	mise à jour
30 logiciels métiers	Gestion des problèmes utilisateurs
	Installation
	Intégration des Veilles
	Maintenances curatives
	Gestion des prestataires

ORDINATEURS	
120 PC	Montage des nouveaux ordinateurs +-10U/ans
140 Ecrans	Installation sur le réseau +-10U/ans
120 - Souris et claviers	Mise en place sur les sites +-10U/ans
2 -vidéoprojecteur	Maintenances préventives
2 - télé	mise à jour
45 tablettes	Gestion curatives
	Gestion des réservations
	Gestion des garanties en cas de panne

Réseau	
9 sites	Gestion des réseaux IP interne
1 réseau privé	supervision des accès internet
4 hotspot WIFI	Supervision du réseau IPSEC _ wifi _ hotspot
	Gestion des demandes d'intervention prestataire
	Analyse des logs



Missions et moyens

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU/SCOT) en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT

Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc. prévus par le Code de l'urbanisme. La délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres.

Opération Façade : politique de subvention aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.

Le SIG : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS/PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.

Participation au développement économique : améliora-

tion et conception des zones d'activité existantes et en création.

Conférence intercommunale du Logement (CIL) : Sont tenus d'élaborer une CIL les EPCI ayant la compétence en matière d'habitat et au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriété Dégradée (Opah-CD) : programme partenarial visant à rénover la copropriété du Montcalm à Vauvert.

Programme DEPAR (Diagnostics Énergétiques pour Accompagner la Rénovation) : diagnostics à destination des propriétaires occupants de maisons individuelles soumis à condition de ressources.

Le dispositif DEPAR prolongé

Des diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation proposés aux propriétaires occupants.

Action inscrite dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et portée par le service Aménagement de l'Espace et Habitat de la Communauté de communes de Petite Camargue ; elle vise à améliorer la qualité énergétique et le confort du bâti résidentiel existant.

Lancé en septembre 2019, ce dispositif est prolongé jusqu'en juin 2021 et porte un double objectif :

- Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique vers la mise en place de travaux subventionnés, et ce, par la réalisation d'un diagnostic énergétique et des préconisations de travaux ;
- Sensibiliser ces ménages aux économies d'énergie avec la distribution d'un kit « éco-gestes ».

Il s'agit d'un partenariat conclu entre La Poste, la CCPC et Soliha, association privée au service de l'habitat. La Poste coordonne le dispositif et informe les habitants par l'envoi de courriers, Soliha réalise les visites techniques et la Communauté de communes finance une partie du dispositif et communique auprès des acteurs du territoire.

Concrètement, si le propriétaire occupant est éligible (en fonction des conditions de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat) au dispositif et souhaite réaliser un diagnostic, un rendez-vous à son domicile lui est proposé. Cette visite gratuite intègre :

- Des conseils pratiques personnalisés pour réduire la consommation d'énergie au quotidien ;
- Un diagnostic pour identifier les sources de déperdition et d'amélioration du confort et de la consommation énergétique ;
- Des informations sur les aides financières possibles en cas de réalisation de travaux de rénovation énergétique ;
- La remise d'un kit « éco-gestes » composé d'accessoires pour un usage dans le logement.

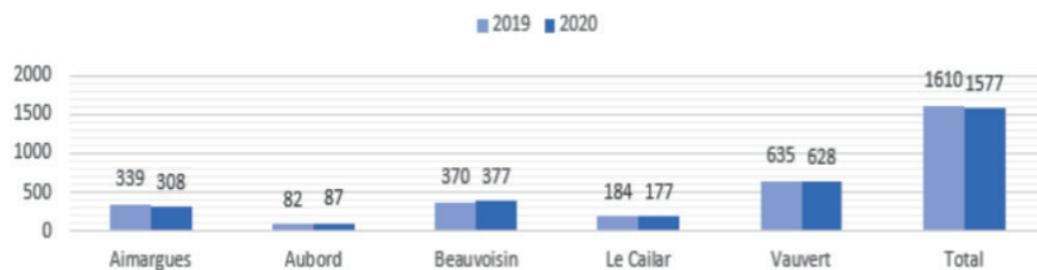
Suite à cette visite, un rapport de diagnostic est transmis au propriétaire comprenant un état des lieux de l'habitation et indiquant des préconisations de travaux. Par la suite, si le ménage souhaite s'engager dans une démarche de travaux d'amélioration énergétique, Soliha l'orientera vers les structures et les aides disponibles permettant ainsi des gains financiers.

L'objectif est de réaliser 100 diagnostics avant la fin de l'opération. Pour cela, la Communauté de communes a communiqué via différents canaux : réseaux sociaux, journaux et radios locaux, magazines de la CCPC, information auprès des mairies...

Le montant budgétisé par la Communauté de communes pour cette opération est de 7 423 € HT.



Évolution du nombre de dossiers d'urbanisme entre 2019 et 2020



Chiffres clés

- 1577 demandes d'autorisation d'urbanisme
- 196 Permis de construire
- 476 Déclarations préalables
- 885 Certificats d'urbanisme
- 18 546,15 € Montant versé pour la rénovation des façades visibles depuis la voie publique

Le nombre de dossiers traités par le service Aménagement de l'Espace durant l'année 2020 reste stable par rapport à 2019. Le volume des dossiers d'urbanisme baisse de 24 % pour les permis de construire. Les Déclarations préalables ont progressé de 16 %. Conséquence de la crise sanitaire,

le nombre de permis de construire a baissé sur un an (-24 %). Toutefois, on constate une augmentation des déclarations préalables pour des petits travaux (ravalement de façade, réparation des toitures, abri jardin, garage, piscine). 885 certificats d'urbanisme (CU) ont été déposés, soit une stabilité par rapport à 2019.

Les confinements successifs de 2020 ont permis à la CCPC et au service Application droit des Sols de mettre en place la Saisine par Voie Electronique (SVE). Ainsi, depuis avril 2020, nous travaillons en dématérialisation, les personnes physiques et les professionnels peuvent déposer en ligne les demandes d'urbanisme.

20

PETITE CAMARGUE
Rapport d'activité
2020

Développement économique

Missions

La Communauté de communes de Petite Camargue est compétente pour les actions de développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale; la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Réalisations

Le service développement économique intervient dans :

- La gestion, le suivi de l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités : ZAC Côté Soleil et Pôle des Costières à Vauvert, ZA La Peyre à Aimargues et la ZAE La Grand'Terre à Aubord.

En 2020, les zones d'activité à Vauvert ont accueilli :

- En ZAC Côté Soleil : la société EURICOM et les établissements GARCIA.

- En ZAC Pôle des Costières : la société STRANIC et son activité de location d'engins avec chauffeurs et de la SCI PAGES et CIE, activité de transport.

- L'accueil des entreprises et leur accompagnement en mobilisant les partenariats :

- Une aide financière directe communautaire permet aux entreprises en création ou en développement de mobiliser les fonds européens gérés par le GAL Vidourle Camargue. Ainsi, une subvention a été attribuée aux Roseaux du Midi pour l'acquisition d'une machine de coupe de la sagne.

- L'adhésion de la Communauté à Initiative Gard a permis de financer 4 entreprises (3 créations et 1 reprise) et de créer et maintenir 6 emplois.

28 000 € de prêts à taux 0 % ont été injectés dans l'économie locale et ont permis de mobiliser 129 367 € de prêts bancaires complémentaires.

- Le partenariat avec la CCI Occitanie est maintenu, la permanence à destination des porteurs de projets de création d'entreprise s'est déroulée tous les mercredis au siège de la Communauté.

- Impliquée dans le Contrat Ville, la Communauté de communes cofinance l'action « mon Quartier Entreprend » menée par La BG Lunel. 6 entreprises ont été suivies pour des problématiques de développement et 4 créations d'entreprise ont été finalisées

- L'accompagnement des jeunes via le financement de la Mission locale jeunes. Plus de 46 000 € de subvention de fonctionnement permettent notamment le soutien à plus de 600 jeunes du territoire.

- L'accompagnement des demandeurs d'emploi en difficulté, réalisé grâce à la mobilisation du Fonds Social Européen. La Référente de Parcours, agent communautaire, accompagne les personnes dans leur remise à l'emploi, via un travail actif avec les partenaires de l'insertion (Pôle Emploi, Département, assistantes sociales, organisme de formation...). En 2020, 53 personnes ont ainsi pu bénéficier de l'accompagnement spécifique. Cela a permis la signature de 19 contrats de travail.

- Le soutien aux organismes de formation, notamment les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP) et l'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard, centre de formation et Centre de bilan et de conseil en ressources humaines.

Aides COVID-19

La crise sanitaire COVID-19 ayant eu des répercussions économiques, le plan de relance et de sauvegarde de l'économie voté par les élus communautaires a permis de dédier du budget pour maintenir les entreprises locales :

- 220 000 € pour le Fonds de soutien à l'économie locale à destination des TPE;
- 100 000 € pour le Plan Camargue destiné à sauvegarder la culture taurine par le versement d'une subvention aux manadiers et aux éleveurs de chevaux de race Camargue du Territoire;
- 81 408 € pour le Fonds L'OCCAL à destination des TPE, par versement d'avances remboursables et subventions pour couvrir le loyer des entreprises en fermeture administrative, les frais de numérisation des entreprises et pour couvrir les investissements permettant la relance des activités;
- 100 000 € dédiés aux associations de professionnels du territoire pour des actions de relance de l'économie locale

Projets 2021

Renforcement du service développement économique : recrutement d'un/une animateur/trice de développement local, en partenariat avec les associations de professionnels du territoire.

Principales missions :

- Répondre aux besoins des entreprises locales, tout en mobilisant les partenaires intervenants dans le champ de l'accompagnement aux porteurs de projets de création et développement d'entreprises
- Accompagner les associations de professionnels dans la mise en œuvre de leurs projets (communication/événementiel/marketing)



Mesures d'aides aux entreprises Covid-19

FONDS L'OCCAL Loyers : SOUTENIR LES ENTREPRISES EN FERMETURE ADMINISTRATIVE

Une subvention de **1 000 €** plafonnée au montant du loyer Pour les commerces indépendants, franchisés inclus, jusqu'à 10 salariés, ayant un local commercial destiné à l'accueil du public et concernés par une fermeture administrative

Demande en ligne : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>
Info : sandrine.lathuillere@cc-petitecamargue.fr

La Région Occitanie
Dynamisme - Méditerranée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Port de plaisance de Gallician

Missions et moyens

La Communauté de communes gère le port fluvial de Gallician, situé sur le canal du Rhône à Sète, dans le cadre d'une concession des Voies Navigables de France jusqu'au 31 décembre 2027. L'objectif est de développer le port et ses services au profit de l'attractivité touristique du territoire intercommunal tout en protégeant son environnement.

Réalisations

Une crise sanitaire sans précédent qui a fortement impacté le secteur touristique et notamment celui du tourisme fluvial :

- Restriction de navigation jusqu'au 29 mai 2020 ne permettant pas l'accueil des plaisanciers sur les longs week-ends de mai, habituellement les plus fréquentés
- Restriction de circulation des personnes empêchant la clientèle étrangère habituellement la plus importante de venir
- Une nouvelle clientèle française venue à la découverte de l'offre de navigation fluviale de proximité sur les canaux d'Occitanie

Poursuite des aménagements pour améliorer les services portuaires et l'attractivité du port :

- Finalisation des travaux de la capitainerie : Rénovation complète du bloc sanitaire, mise en accessibilité du bâtiment;
- Amélioration de l'accueil en capitainerie : Pose de panneaux acoustiques;
- Reprise des équipements de sécurité à quai (échelles, bouées, extincteurs);
- Lancement d'un appel public à concurrence pour l'installation d'activités commerciales en lien avec l'activité portuaire

Une implication du port de Gallician de plus en plus forte dans les réseaux professionnels régionaux et

Projets

Poursuite de l'amélioration des services portuaires :
Installation d'une laverie
Poursuite des démarches de sensibilisation des plaisanciers et du public à l'environnement

Chiffres clés

38 anneaux
194 nuits en escale (180 en 2019)
66 % des escales par des bateaux de location (80 % en 2019)
2 escales de bateaux à passagers (36 en 2019) représentant 25 passagers accueillis (525 en 2019)
82 % de clientèle française (37 % en 2019)

départementaux

- Participation aux Assises du tourisme fluvial en Occitanie, rendez-vous BtoB
- Participation à la Conférence du canal «Quel devenir pour le canal du Rhône à Sète», organisée par l'État. Intervention lors de l'atelier Tourisme aux côtés de Voies Navigables de France, du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL) et de Gard Tourisme, agence départementale du tourisme du Gard.
- Participation à l'atelier Tourisme de la concertation organisée par Voies Navigables de France pour l'élaboration du futur schéma fluvial de l'axe Rhône-Saône
- Participation à la commission fluviale de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie
- Participation au comité technique fluviomaritime du SPôTT Destination Camargue (Structuration d'un Pôle Touristique Territorial, projet concerté à l'échelle d'une destination Camargue commune, porté par les Agences départementales du Tourisme du Gard, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône)

Des actions pour promouvoir le port et ses partenaires :

- Réalisation d'une nouvelle brochure de promotion du port;
- Accueil du tournage du film promotionnel des ports fluviaux de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie;
- Candidatures aux labels Qualité Plaisance et Pavillon Bleu.

Hébergement de groupes La Petite Camargue

Présentation

D'une capacité de 68 personnes, l'hébergement de groupes La Petite Camargue accueille tout au long de l'année des groupes d'au moins 15 personnes dans ses 28 chambres de 2 ou 3 lits, équipées chacune d'une salle d'eau avec sanitaires. La restauration est assurée par la Cuisine centrale intercommunale et propose des menus équilibrés, de qualité, en grande partie bio et issus de produits locaux.

Cet établissement municipal est géré depuis 2010 par la Communauté de communes de Petite Camargue dans le cadre d'une convention de gestion et d'exploitation.

Réalisations

Année fortement marquée par la crise sanitaire et ses impacts sur le secteur touristique, en particulier par l'annulation de tous les voyages scolaires, principale clientèle de l'hébergement de groupes (72,21 % de la clientèle accueillie en 2019).

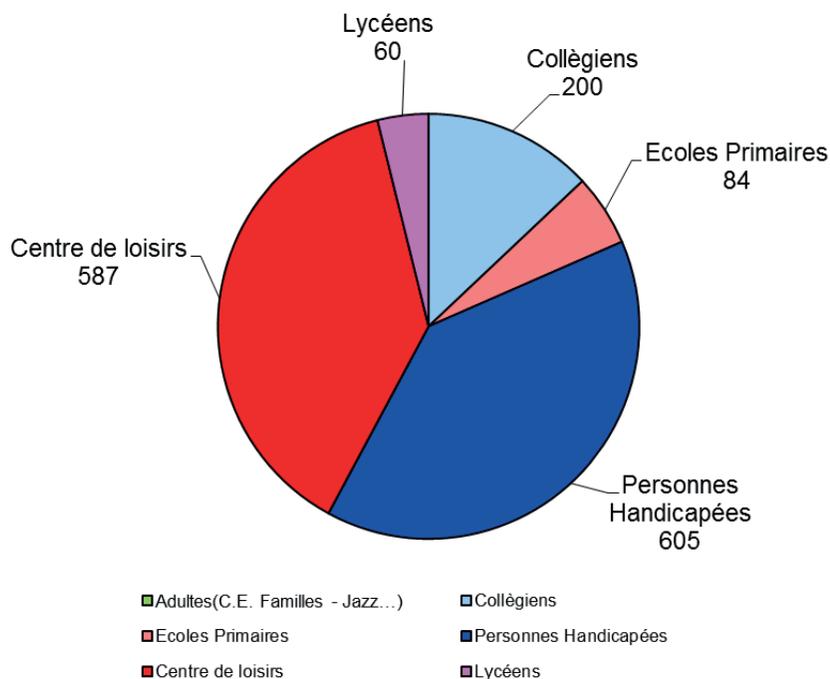
Compte tenu du report des élections municipales et intercommunales, reconduction pour un an de la convention de gestion et d'exploitation de l'hébergement par la Communauté de communes, reportant ainsi le terme au 31 décembre 2021.



Chiffres clés

-72,83 % de fréquentation
1536 nuitées (5653 en 2019)
60,6 % public scolaire ou de loisirs (72,21 % en 2019)
39,4 % public handicapé (11,48 % en 2019)

GROUPES ACCUEILLIS 2020 1 536 Nuits



Service Missions Transversales

Missions et moyens

Le service Missions transversales pilote et anime des programmes d'intervention et des projets structurants de la Communauté de communes.

Il gère le dispositif européen «Approche Territoriale Intégrée urbaine» qui vise à accompagner la rénovation du quartier prioritaire de la ville de Vauvert.

Il est en charge de la recherche de financements externes pour les projets structurants.

Réalisations

Une année 2020 fortement ralentie quant aux projets accompagnés : suspension des travaux pendant le confinement, report de lancement de nouveaux projets au vu du calendrier électoral perturbé...

- ATI urbaine : Accompagnement des dossiers d'aides financières européennes pour les projets portés par la Ville de Vauvert pour la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal à la gare : études préalables et réalisation du premier tronçon de piste cyclable (montant des aides sollicitées : 104 000 €).

- Construction de Cuisine centrale : lancement de l'opération et réalisation des études préalables.

Projets

2021 verra le lancement du marché de conception-réalisation de la future cuisine centrale.

Ce sera également la dernière année de la programmation 2014-2021 des fonds européens.



Dispositif Approche Territoriale Intégrée (ATI) urbaine
Etudes pour le Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Vauvert

Système d'Information Géographique

Un Système d'Information Géographique ou SIG est un outil informatique qui permet de gérer différentes informations liées à un territoire. Les données qui le constituent peuvent toucher différents thèmes allant de l'habitat aux données environnementales et réglementaires. En 2005, la communauté de Communes de petite Camargue a fait le choix de mettre en place ce service afin

de proposer à l'ensemble des communes des outils performants, bien trop lourds à mettre en place de façon individuelle. Le service est en constante évolution et n'a cessé de se développer, pour répondre au mieux à l'attente des utilisateurs et des administrés.

Missions

Faciliter l'accès aux données géographiques :

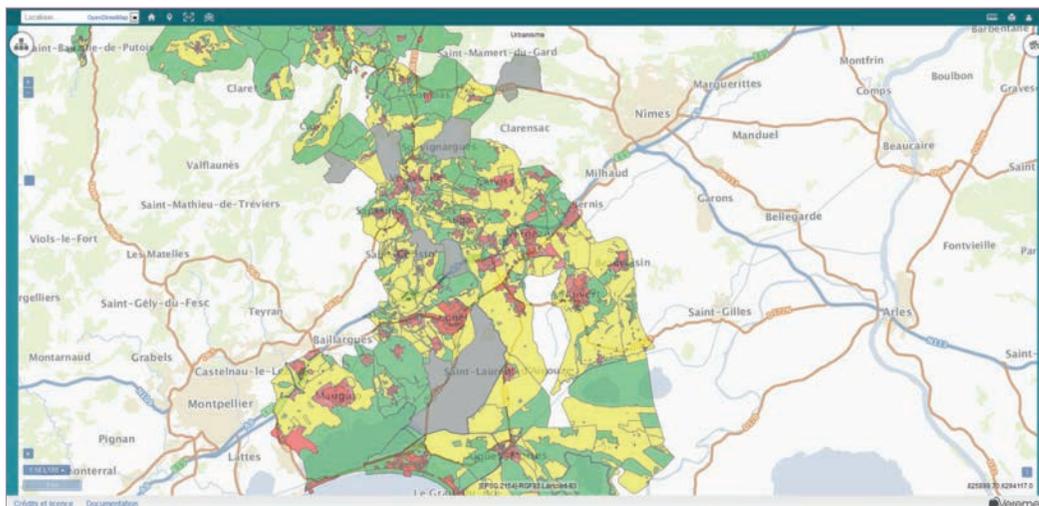
- Maintien du site Internet sécurisé (mutualisé avec le Pays Vidourle Camargue) disponible pour les mairies ainsi que les services communautaires. L'outil permet de se renseigner et/ou de renseigner un administré sur la réglementation applicable à sa parcelle ou effectuer des recherches d'aide à la décision.
- Veille réglementaire sur les obligations

Un service ouvert à l'ensemble des administrés

Le site www.petitecamargue.fr possède une rubrique cartographie accessible à tous.

Ce service vous permet, entre autres, la visualisation du cadastre 2020, l'impression d'un plan de situation de votre bien pour toutes vos démarches administratives, de préparer vos randonnées avec la carte IGN au 25000e ou de comparer l'évolution du territoire sur la photo aérienne.

Ce service a vu sa fréquentation augmenter de 35 % durant les périodes de confinement.



Consultation des données cartographiques (accès public)

https://vmap.ccrvv.fr/vmap/?mode_id=vmap&map_id=72&token=publicToken

Consultation des données cartographiques (accès Veremap pro)

<https://vmap.ccrvv.fr/vmap/>

Hygiène, prévention et sécurité

Missions

L'assistant de prévention contribue à assister et à conseiller l'autorité territoriale et les chefs de service dans la mise en place de la démarche d'évaluation des risques et d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à :

- Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ;
- Améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude

physique des agents ;

- Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- Veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières et à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail dans tous les services.

Projets

Finalisation du Document Unique intégrant les risques liés à la COVID-19 et la réorganisation des services communaux ;

Travail avec les services RH et Affaires Juridiques sur un règlement intérieur englobant le règlement hygiène et Sécurité ;

Participation à la définition des besoins en formations réglementaires en collaboration avec le service Formation, Emploi et Compétences ;

Mise à jour des plans d'évacuation du siège de la CCPC, organisation d'un groupe de travail et programmation d'exercices d'évacuation ;

Participation au groupe de travail chargé de la démarche relative aux risques psychosociaux.

Réalisation

Mise à jour du document unique en février 2020 ;

Formations mises en place :

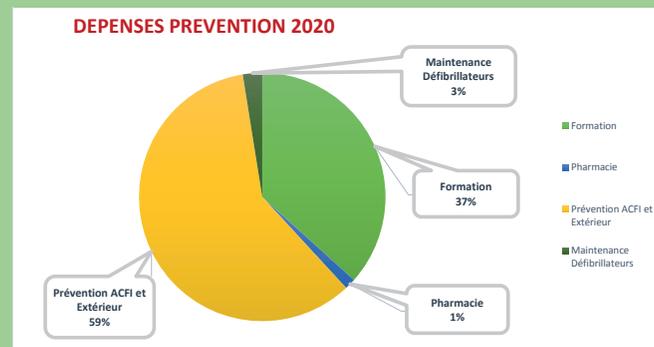
- Habilitation électrique B1-B2 : 1 agent
- PSC1 : 26 agents (Prévention et secours civiques niveau 1)
- CSE : 2 agents membres du CHSCT (Comité social économique)
- Gestes et postures : 20 agents

Réapprovisionnement des trousse à pharmacie des services ;

Analyse du compte rendu de visite de la mission de l'Agent chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) en date du 09/01/2020 sur différents sites de la Collectivité, pour prise en compte des actions à mener ;

Contrat conclu avec un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) suite à indisposition pour raisons de santé de l'assistant de prévention de la collectivité pour appui dans la mise en place de protocoles sanitaires concernant la COVID-19 ;

Maintenance effectuée par la Société DEFIBRIL concernant 5 défibrillateurs automatisés externes (DAE) : les 4 déchèteries et la Police municipale intercommunale.





Police municipale intercommunale

Intervient sur tout le territoire intercommunal (Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar, Vauvert) en collaboration avec la police municipale de la commune et/ou la gendarmerie nationale

La situation sanitaire due à la COVID-19 a bouleversé notre quotidien. Face à la gestion de la crise sanitaire et des périodes de confinement, la police intercommunale, à l'image de l'ensemble des forces de sécurité au niveau national, a réorienté ses actions sur une approche essentiellement préventive auprès de la population, afin de faire respecter les règles sanitaires et les consignes de confinement. Pleinement impliqués et engagés aux côtés des maires et des élus de la CCPC dans une démarche active de lutte contre la pandémie, les agents de la Police municipale de la police intercommunale n'en ont pas moins, en parallèle, maintenu leurs missions liées notamment à la poursuite des infractions au Code de l'urbanisme, aux problèmes de stationnement et aux divers troubles à l'ordre public.

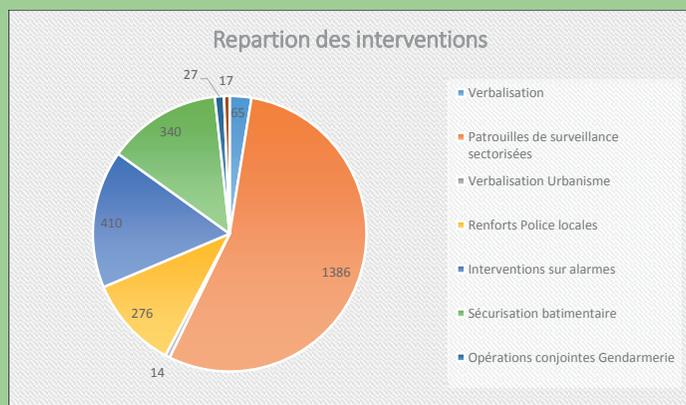
L'année écoulée est aussi celle de la mobilité et de la restructuration au sein de nos équipes; Stéphane et Nicolas sont partis et Cédric et Jérôme sont arrivés. Ludovic a réussi son concours et intègre en qualité de gardien la Police intercommunale.

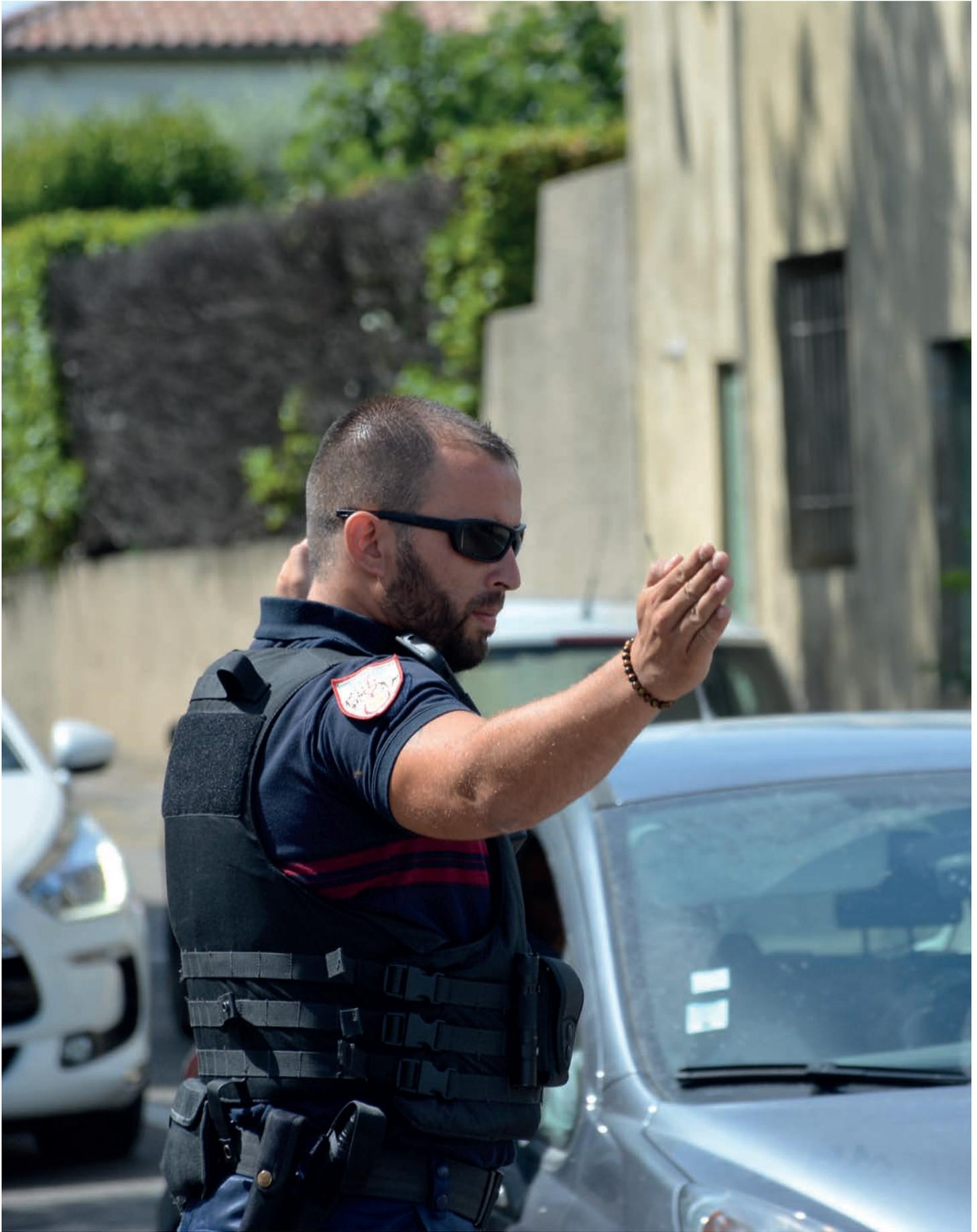
Missions

- Surveillance des bâtiments intercommunaux, communaux et déchèteries;
- Surveillance générale de la voie publique;
- Bruits de voisinage;
- Lutte contre les cambriolages;
- Faire respecter les arrêtés municipaux;
- Prévention routière en renfort de la police locale dans les classes de primaire;
- Surveillance entrées et sorties des groupes scolaires;
- Contrôle de vitesse;
- Elle a pour mission enfin de venir en renfort des polices municipales de la communauté lors des manifestations sportives, récréatives et taurines.

Actions

- La surveillance des bâtiments publics tels que les déchèteries, la halte nautique, les mairies, l'école intercommunale de musique
- Les renforts des polices municipales locales lors des entrées et sorties des groupes scolaires.
- Les relevés des infractions à l'urbanisme à la demande des communes.
- La surveillance des conformités à la suite d'un dépôt de permis en matière d'urbanisme.
- La surveillance de la circulation routière notamment en veillant au respect des règles du Code de la route. Des actions de prévention ont été menées sur les communes d'Aubord, du Cailar et de Beauvoisin.
- Les Contrôles du respect des consignes en matière de lutte contre la COVID
- Les surveillances de soirées sur les communes de la CCPC
- Les contrôles DOPI (Dispositif d'optimisation de la présence et de l'intervention) avec les brigades de gendarmerie de Vauvert et d'Aimargues.
- Les opérations de prévention routière menées dans les classes d'Aubord





30

PETITE CAMARGUE
Rapport d'activité
2020

Secrétariat général

Missions service des assemblées

- Conseil, assistance de la Direction générale et de la Présidence
- Impulser, organiser la mise en œuvre des plans d'action en fonction des objectifs définis par la Présidence, la Direction générale
- Interface Présidence/Élus communautaires
- Aide et conseil aux différents services de la collectivité
- Élaborer des actes et documents administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi de l'assemblée délibérante (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux élus communautaires, élaboration du compte rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes)
- Assurer l'enregistrement des actes administratifs de la Communauté de communes et leur transmission au

contrôle de légalité en Préfecture

- Élaborer les recueils et les registres des actes administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi des Bureaux communautaires, des Commissions thématiques communautaires et autres réunions (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux élus, élaboration du compte rendu)
- Planifier, organiser et participer aux réunions de responsables de services

Personnel

- 1 Responsable du Secrétariat général/Gestion des assemblées
- 1 Assistante administrative
- 1 Standardiste/agent polyvalent de l'administration générale
- 1 Agent polyvalent d'accueil
- 2 Agents d'entretien polyvalents des collectivités

Chiffres clés

- 6 Conseils de Communauté
- 5 Bureaux communautaires
- 116 délibérations
- 16 Commissions thématiques
- 56 décisions
- 8 autres réunions (comités des Maires, CLECT, COPIL, COTECH...)





INSTALLATION DE LA NOUVELLE MANDATURE le 15/07/2020 à Aubord

Administration générale

- Accueil physique et téléphonique du public de la collectivité
- Renseignements et orientation des usagers vers les services et organismes compétents
- Réception, enregistrement, distribution et expédition du courrier
- Planification et suivi de l'entretien du siège
- Gestion des produits d'entretien des bâtiments communaux (commande/livraison des produits et tenue des stocks)
- Définition des besoins en mobilier, matériel et équipements des agents de la Collectivité
- Planification de la gestion des locaux et des équipements du siège
- Conception des outils de planification et des procédures de contrôle
- Gestion des archives intermédiaires et définitives de la collectivité

Réalisations

- Gestion COVID-19 (mise en place de procédures et des EPI)
- Élection : Installation du nouveau Conseil de Communauté
- Récolement des archives de la Communauté de communes de Petite Camargue suite à l'élection de la nouvelle mandature
- Poursuite de la prestation « Archives » suite à l'aménagement du local au 706
- Reliure des registres des actes administratifs
- Poursuite de la prestation de nettoyage des vitres
- Renouvellement marché fourniture de produits d'entretien
- Réorganisation de l'accueil physique et téléphonique du siège
- Mise à jour de la signalétique du siège en lien avec le service « Communication »

Chiffres clés

- 4 317 courriers établis
- 7 333 courriers traités
- Environ 4 800 appels reçus au standard du siège

Projets

- Suivi et gestion des stocks liés à la COVID-19
- Poursuite de la procédure de dématérialisation des actes administratifs (transmission des convocations pour les commissions et Bureaux communaux)
- Mise en place d'un logiciel « courrier » en lien avec le service « Informatique »
- Poursuite de la prestation « Archives »
- Poursuite de la prestation de nettoyage des vitres
- Aménagement d'un vestiaire pour les agents d'entretien au siège

Communication, actions culturelles et protocole

Missions

La communication sert à faire connaître et mettre en valeur la Communauté de communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que les fournisseurs et partenaires.

Les actions culturelles sont essentiellement tournées autour de la communication de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue et de l'organisation d'expositions au Port de plaisance de Gallician.

Le protocole réside dans l'organisation de cérémonies, la gestion des invitations et des invités. Associé à l'écriture de discours, le protocole édicte la bienséance lors de ces événements.

Réalisations

La communication interne

- Le journal interne mensuel Le Petit Camarguais édité à 220 exemplaires
- Édition du Rapport d'Activité annuel
- Mise à jour de l'organigramme des services et du répertoire téléphonique

La communication externe

- Gestion de crise Covid avec la création de points presse réguliers et de prises de parole vidéo
- Conception d'une vidéo de présentation des zones naturelles et de la compétence GEMAPI
- Conception de porte-clés et de chevalets à destination des enfants sur le tri des déchets
- Fabrication de barnums événementiels à destination des inaugurations protocolaires
- Gestion de la presse : communiqués, dossiers de presse, points presse
- Veille et revue de presse quotidienne (Midi Libre, La Gazette, Lettre M, Objectif Gard, Objectif LR, Le Réveil du Midi, Vauvert +, Radio Système, France Bleu, La Croix du Midi)
- Réalisation d'affiches, de dépliants, brochures et autres flyers

Chiffres clés

36 000	Exemplaires par an de Petite Camargue Magazine
4 470	Abonnés à la page Facebook
1 928	Personnes ont téléchargé l'application Info flash
427	Followers sur Twitter
733	Abonnés sur Instagram
6	Expositions programmées au Port de Gallician
1	ETP Attaché territorial directeur de la communication en contrat

- Gestion du back-office du site internet (mise en ligne, mise à jour)
- Community management (Twitter, Facebook, Instagram, InfoFlash)
- Conception et rédaction du journal intercommunal Petite Camargue Magazine édité à 13 000 exemplaires. 3 numéros par an. Au format 21x27 en 16 pages, il est imprimé sur papier recyclé PEFC FSC chez Pure Impression Eco imprimeur certifié ISO 9001 et 14001
- Suivi de la signalétique institutionnelle (entrée de territoire, enseignes, panneaux d'identification)
- Reportages photo et gestion de la photothèque
- Conception d'un agenda de poche édité à 13 000 exemplaires financé par la publicité
- Suivi du partenariat avec les Aimargazelles (production de t-shirts et casquettes)
- Refonte de la signalétique des déchèteries (totems)
- Édition d'un Hors-Série spécial investiture 12 pages

Les actions culturelles

- Organisation des expositions au Port de Gallician
- Création des outils de communication de l'École de Musique (concerts, invitations, programmes)
- Suivi des conventions de prêt de salle pour les artistes

Le protocole

- Organisation des vœux du président
- Édition des cartes de vœux du président
- Organisation des cérémonies, inaugurations, conseils de communauté, buffets, pavoisements, bases protocolaires (élus, partenaires, parlementaires)
- Organiser un repas agents/élus dans les jardins de la cuisine centrale

Projets 2021

La communication interne

Réaliser un livret d'accueil des nouveaux agents

La communication externe

- Éditer 4 revues trimestrielles
- Lancer la communication sur le projet de cuisine centrale
- Proposer une nouvelle maquette plaquette inscription école de musique
- Décorer la façade du siège
- Ouverture d'un compte LinkedIn à destination des pros

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin -
Le Cailar - Vauvert

**Port de plaisance
de Gallician
Du 4 au 31 août
Exposition
Josiane DELRANC**



Vernissage le Vendredi 7 août à 19h

Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert

Petite Camargue Magazine

N°15 / Octobre 2020

À LA UNE

Covid-19 : maintien du service public

Les informations pratiques

L'école intercommunale de musique est ouverte aux enfants à partir de 4 ans et aux adultes. Les adultes débutants sont également les bienvenus. Les cours peuvent se dérouler après 18h et jusqu'au soir dans la soirée.

Possibilité de prendre un cours d'instrument et/ou de suivre une classe d'ensemble sans poursuivre le cursus des cycles, ni de faire de la Formation Musicale (officiel).

L'école prête gratuitement aux élèves débutants, dans la limite des stocks disponibles, des instruments de musique qu'ils empruntent chez eux.

Possibilité de prêter accordéon, alto, batterie, clarinette, flûte, guitare, guitare basse, harpe, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Cotisations trimestrielles avec 1/2 tarif pour le 2^{ème} enfant de la même famille (enfant ou adulte), 1/4 tarif pour le 3^{ème} enfant et la gratuité à partir du 4^{ème}.

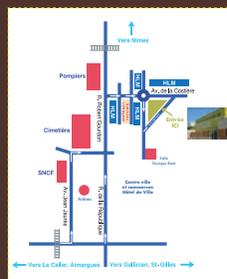
Droit d'inscription annuel et par famille de 6 €.

Possibilité de paiement par chèque, chèques ANCV, tickets loisirs CAF du Gard, carte bancaire et numéraire.

Possibilité de participer uniquement aux ensembles de pratique collective.



Comment s'y rendre ?



Renseignements
au 04 66 88 87 40
musique@petitecamargue.fr
www.petitecamargue.fr

Le staff administratif :
Philippe Guyon (directeur), Dominique Mangin (secrétaire), Hugues Gibaudet (pédagogue)
et Pascal Doucet (gardien et régisseur)

Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

INSCRIPTIONS

2020-2021

**DU SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020
AU SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020**

CLASSE 30

Bonne information : l'école de Petite Camargue pour les élèves débutants, les adultes et les parents.
04 66 88 87 40 - contact@petitecamargue.fr - www.petitecamargue.fr

Prise de fonction du nouveau responsable. Découverte des dossiers, de l'équipe et de la fonction publique territoriale. Année délicate du fait de la COVID-19. Malgré cela, lors des différents confinements, nous avons tenté de maintenir l'activité du service. Pour cela, nous avons dû nous réorganiser sans cesse en fonction des restrictions sanitaires et prioriser certaines de nos missions.

Missions

Impulser, concevoir et animer les projets qui s'inscrivent dans le cadre des politiques de développement durable, de préservation des zones humides et de prévention du risque inondation sur le territoire.

1. Mettre en œuvre le Plan Climat Air Énergie Territoriale de la collectivité
 - Mobiliser les entreprises, les associations, les partenaires institutionnels et les citoyens dans la mise en œuvre du plan ;
 - Mettre en œuvre le plan action via le pilotage des études et actions participant à la gestion et au bon déroulement des projets ayant trait au développement durable.
- 2) Piloter la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations

« La GEMAPI correspond à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations. »

 - Mettre en œuvre et piloter la dynamique du plan de gestion du complexe Scamandre-Crey-Charnier ;
 - Lutter contre les espèces invasives ;
 - Gérer et entretenir les parcelles transférées GEMAPI ;
 - Structurer les partenariats opérationnels et techniques.

Personnel

1 responsable de service – contractuel
2 agents sur la GEMA – 1 titulaire – 1 stagiaire

Projets

- Continuer la mise en œuvre du PCAET – validation d'actions ;
- Rentrer concrètement dans la construction du plan de Gestion du complexe d'étangs et marais associés Crey-Scamandre-Charnier ;
- Instaurer un comité des marais comme espace d'échange et de discussion ;
- Poursuivre le travail de lutte contre les espèces invasives (jussie/ragondins) en s'adaptant à la nouvelle

réglementation en vigueur concernant le piégeage ;

- Développer une culture de la donnée, faire remonter les informations de manière objective et structurée ;
- Délégation du dossier Système d'Endiguement à l'EPTB Vistre Vistrenque ;
- Développer davantage le partenariat avec le CPIE du Gard ;
- Statuer sur les modalités et lancer un projet photovoltaïque sur le bâti communautaire.

Réalisations

- Campagne de piégeage de ragondins; environ 2 000 prises
Durant près de la moitié de l'année, en parallèle de leurs autres missions, les agents du service piègent les ragondins afin de limiter les dégradations qu'ils causent au milieu.

- Formation permis bateau pour les agents du service + Acquisition bateau/EPI

Les agents travaillant sur les zones humides, il était nécessaire d'acquérir un bateau ainsi que les EPI adéquats pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

- Entretien des ouvrages hydrauliques - Débroussaillage des digues

Dans le cadre de la GEMAPI, le service est chargé de l'entretien des ouvrages hydrauliques (digues/martellières)

- Entretien du Barrage écrêteur du Valat de la Reyne

Un gros travail a été mené sur l'ouvrage afin de répondre aux attentes de la DREAL et de permettre le bon déroulement des VTA.

- Maintien de la gestion des niveaux d'eau durant la période COVID/confinement

Malgré le confinement, nous avons souhaité maintenir une continuité de service au moins au niveau de la gestion des niveaux d'eau, afin de permettre le renouvellement des masses et ainsi limiter l'eutrophisation/envasement.

- Récupération et structuration des données écologiques du complexe Isaure VALADIER a intégré le service en tant que stagiaire, elle a été chargée de récupérer puis de structurer la donnée existante sur le complexe. Étape préalable au lancement du projet.

- Démarchage et pré-structuration des partenariats scientifiques pour le projet de plan de gestion

La démarche a été présentée à bon nombre d'éventuels futurs partenaires

- Tour du Valat, SMCG, COGARD, CEN...

- Partenariat pluriannuel acté avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Gard.

Partenariat d'objectifs de 3 ans auquel on associe chaque année une convention de moyens en fonctions des projets identifiés. L'objectif est d'être accompagné par ce réseau d'associations œuvrant pour l'éducation à l'environnement et au développement durable afin d'accompagner la mise en œuvre de notre PCAET.

- Lancement de la démarche pour le dépôt des systèmes d'endiguement (AMO)

Choix et accompagnement de l'AMO. SCE nous accompagne sur ce dossier très technique.

- Accompagnement rénovation énergétique DEPAR : ... foyers visités

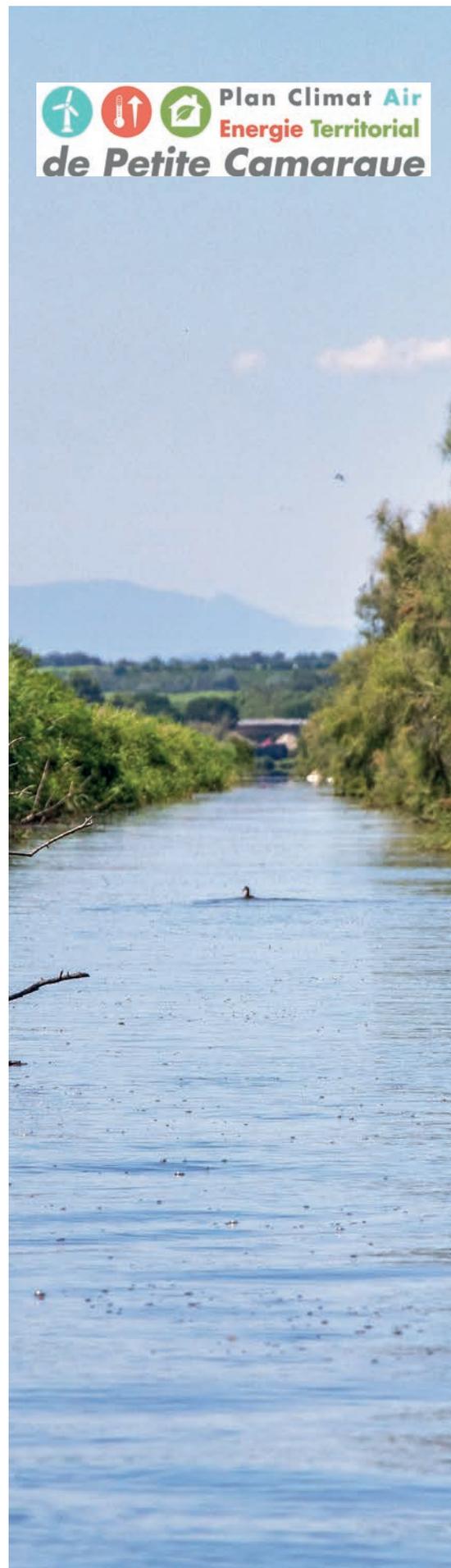
- Campagne de sensibilisation sur la ressource en eau « Et au milieu coulent le Vistre et le Vistrenque »

Des animations ont été proposées sur le territoire afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de la ressource en eau. Travail sur l'eau « visible », le Vistre, et l'eau « invisible », la nappe de la Vistrenque.

- Proposition pour l'harmonisation de la politique tarifaire concernant les conventions/baux GEMAPI

Travail mené en partenariat avec le service juridique, des étudiants

- Étude d'opportunité pour le déploiement de projets photovoltaïque sur le bâti communautaire



Périmètre du territoire desservi

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue regroupe les communes d'Aimargues, d'Aubord, de Beauvoisin, du Cailar et de Vauvert, 27 136 habitants (INSEE 2019).

Missions

La collecte des déchets : comprend la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, des emballages ménagers (tri sélectif), la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez-vous des encombrants et déchets verts.

- Gestion des quatre déchèteries communautaires d'Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert
- Sensibilisation au tri sélectif (écoles et habitats verticaux)
- La collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par un prestataire privé. Un marché a été conclu depuis le 1^{er} septembre 2019 pour une durée de 2 ans avec la Société Nicollin.
- La collecte des bennes des dé-

chèteries a été confiée par contrat de 2 ans à la Société Océan, et ce, depuis le 01/09/2019.

- La collecte des colonnes à verre a été confiée par contrat de 2 ans à la Société Vial, depuis le 01/9/2019.
- Le traitement des déchets est quant à lui confié au SITOM Sud Gard

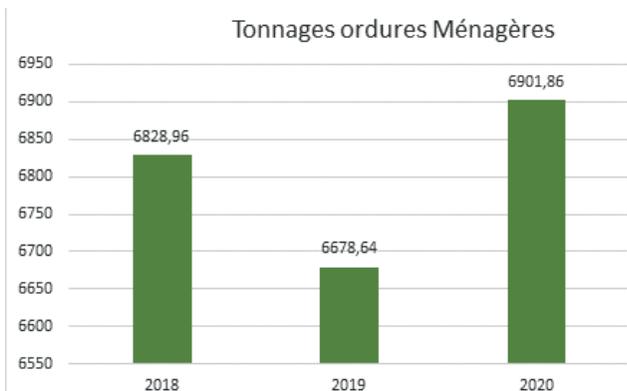
Personnel

- 1 responsable de service
- 3.5 agents administratifs, dont 2 ambassadeurs du tri
- 1 agent technique SPANC
- 12 gardiens de déchèterie
- 2 employés délégués au ramassage des encombrants et des végétaux en porte-à-porte
- 2 employés détachés auprès de la Société de Collecte des déchets ménagers.

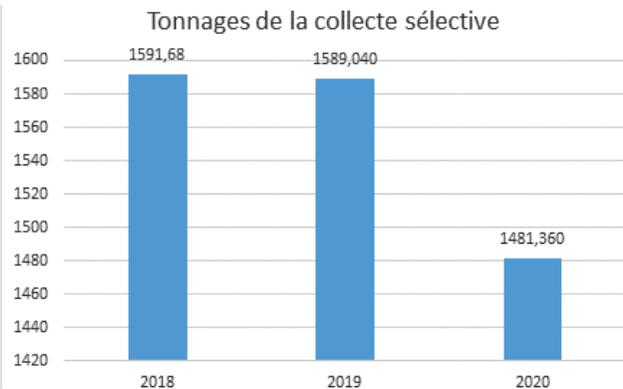
Projets

- Inauguration de la réhabilitation de la déchèterie du Cailar.
- Mise en place d'actions issues du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- Organisation de la recherche d'efficacité, la diminution des quantités produites, la maîtrise des coûts avec l'aide d'un bureau d'études (état des lieux)
- Renouvellements des marchés (bacs en février 2021 et collecte en septembre 2022)
- Renfort de la communication
- Marché AMO en 2021
- Compostage partagé en pied d'immeubles

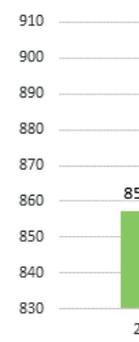
Chiffres clés



Soit 132,16 kg/hab contre 130,76 kg en 2018



Soit 54,95 kg/hab contre 59,04 kg en 2018



Soit 33

Réalisations

La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux :

- Refus de tri, chaque mercredi, l'ambassadrice de tri vérifie avant la collecte le contenu des bacs de tri sélectif des habitats verticaux. Mise en place d'échanges et de concertation au sujet du compostage partagé.
- Ramassage des encombrants et des végétaux, par prise de rendez-vous téléphonique ou sur internet. Conditionnement obligatoire pour les enlèvements de végétaux : fagots 1,5 m liés, sacs. Service très sollicité et apprécié malgré les nombreuses difficultés rencontrées quotidiennement, dues au non-respect des consignes et au manque de civisme.
- Bacs à verre, nous avons mis en place des bacs à verre dans les bâtiments afin de permettre aux habitants de réduire le nombre de bouteilles et bocaux en verre dans les bacs d'ordures ménagères de leur résidence.

La sensibilisation au tri sélectif dans les écoles :

- Au cours de l'année 2020, les animations ont concerné les élèves

des classes du CP au CM2, soit 50 classes. En baisse par rapport à 2019 à cause de la fermeture de classes due à la COVID-19. De ce fait, une répartition des classes a dû être opérée entre les ambassadeurs. Les écoles maternelles sont également de plus en plus demandeuses.

- Les réclamations sont traitées nominativement après prise en compte des coordonnées de chaque personne, par les ambassadeurs de tri et le prestataire de collecte. Elles sont de façon systématique répertoriées dans un tableau Excel.

• Les refus de tri, suite aux trois jours de collecte du tri sélectif sur les 5 communes, le prestataire de service nous transmet la liste des bacs refusés, avec les adresses et motifs du refus, afin que les ambassadeurs puissent intervenir. Cette intervention permet également de repérer les bacs défectueux et de faire le nécessaire pour les changer en s'assurant ainsi du bon fonctionnement de la collecte.

- Les refus de tri, suite aux trois jours de collecte du tri sélectif sur les 5 communes, le prestataire de service nous transmet la liste des bacs refusés, avec les adresses et motifs du refus, afin que les ambassadeurs puissent intervenir. Cette intervention permet également de repérer les bacs défectueux et de faire le nécessaire pour les changer en s'assurant ainsi du bon fonctionnement de la collecte.

- Les interventions sur les communes sont très sollicitées, par les résidents, pour des problèmes divers, le service cible les dysfonctionnements qui peuvent engendrer un danger pour la population et développer des conflits de voisinage.

Cela permet également de cibler toute personne n'ayant pas de bacs de collecte, de sensibiliser les résidents à l'importance de vivre dans une ville propre en laissant des communications pour pallier les problèmes d'encombrants laissés sur la chaussée sans prise de rendez-vous. Suite à ce repérage, nous faisons intervenir le service, après que la police municipale est intervenue.

D'autre part, ces interventions permettent d'insister pour que les résidents rentrent leurs bacs après la collecte. Elles permettent également de communiquer sur les différents services que nous proposons.

- Gestion des déchèteries, sécurisation des sites, installation d'alarmes et de vidéosurveillance. Réhabilitation et mise en sécurité de la déchèterie du Cailar.

COVID-19 : le service et les agents ont été fortement impactés et mis à contribution durant la crise sanitaire que nous connaissons.

COVID-19 : le service et les agents ont été fortement impactés et mis à contribution durant la crise sanitaire que nous connaissons.

Budget

Dépenses	Recettes	Résultat 2020
4 625 506,89	4 850 676,35	+ 225 169,46
170,46 € / Habitant	178,75 € / Habitant	8,30 € / Habitant

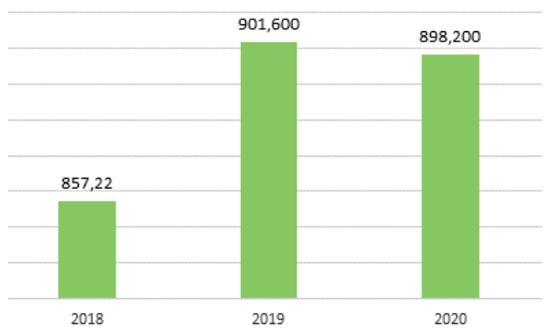
Rappel :

Population 2020 : 27136 habitants

	2019
Dépenses	4 956 511.83
Recettes	4 023 515.97
Population	26 949
€/habitants	35.28 €/hab

Soit une diminution du coût du service environnement, supportée par le budget général de la collectivité, de 1 158 165,32 Euros par rapport à l'exercice précédent. On peut expliquer cette baisse par l'encaissement en 2020 de la subvention Eco Emballage pour 2 ans (années 2018:2019) contre 0 pour l'exercice 2019.

Tonnages verre



Soit 33,33 kg/hab contre 31,81 kg en 2018

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Missions

- Contrôle diagnostique des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans des installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruit
- Vérification de l'équilibre du budget
- Animation sur la sensibilisation de l'assainissement collectif et non collectif à des classes de primaires.

Personnel

1 agent

Budget

Section de fonctionnement :
Dépenses prévisionnelles : 52 204 €
Réalisées : 39 813,35 €

Recettes prévisionnelles : 52 204 €
Réalisées : 51 769,07 €

Section d'investissement :
Dépenses prévisionnelles : 38 103,02 €
Réalisées : 8 378,16 €

Recettes prévisionnelles : 38 103,02 €
Réalisées : 16 603,02 €

Redevances :
Prévisionnelles : 16 654,93 €
Réalisées : 37 220 €

Réalisations

- L'année 2020 avait pour objectif de réaliser les visites de bon fonctionnement ainsi que les visites de bonne exécution de travaux lors de permis de construire ou de réhabilitation.
- Le technicien a été confronté à certaines personnes récalcitrantes pour des visites de fonctionnement sur l'ensemble de la Communauté de communes. Leurs installations ont été déclarées non conformes sans visite conformément au respect de l'article L.1331-8 et L.1331-11 du Code de la santé publique.
- Instauration d'une redevance majorée de 100 % en cas de refus de visite
- Les visites de fonctionnement ont été réalisées sur l'ensemble des communes de la Communauté.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problèmes de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.
- Afin d'aider au fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2018.
- Le budget a bien été équilibré.
- Sur les 10 personnes éligibles aux programmes de réhabilitation, 2 installations ont été validées par le SPANC. Par conséquent, les propriétaires de ces installations ont reçu une aide de 4 000 € de la part de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et 1 000 € de la part du Conseil Départemental.

Chiffres clés

8 demandes de projet d'installations d'assainissement non collectif neuves
5 certificats de conformité délivrés
247 fonctionnements
5 administrés éligibles aux aides (Agence de l'eau et Conseil Départemental) pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif

Projets

Valider les travaux de mise en conformité éligibles aux aides, équilibrer le budget 2021 et modifier le règlement, mise à jour des tarifs et rajout de l'article sur la majoration.



40

PETITE CAMARGUE
Rapport d'activité
2020

École intercommunale de musique de Petite Camargue

Missions

L'École de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission l'enseignement musical et l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale. Cet enseignement musical passe par un apprentissage des techniques instrumentales et vocales, d'une connaissance des répertoires (classique, jazz, musiques actuelles et musique contemporaine) en vue d'un parcours musical amateur et professionnel. Le développement des pratiques collectives et des pratiques amateurs est la composante majeure de ses activités pédagogiques.

L'école de musique est ouverte à tous les publics, des enfants de 4 ans jusqu'à nos aînés.

L'école de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement et mène quelque-

fois des actions de sensibilisation auprès des écoles primaires.

Depuis 2007, conformément aux orientations du « Schéma départemental des enseignements artistiques » mis en place par le Conseil Général du Gard, l'École de musique assure le rôle d'établissement « ressource » dans le Sud Gard.

Personnel

1 Directeur – titulaire – Assistant d'enseignement artistique

1 Secrétaire – titulaire – Adjoint administratif

1 Régisseur/enseignant – titulaire (80 %) – Adjoint technique

1 Gardien – titulaire

6 Enseignants – titulaires – Assistants d'enseignement artistique

10 Enseignants – titulaires – Adjoints d'animation

5 Enseignants – CDD – vacataires

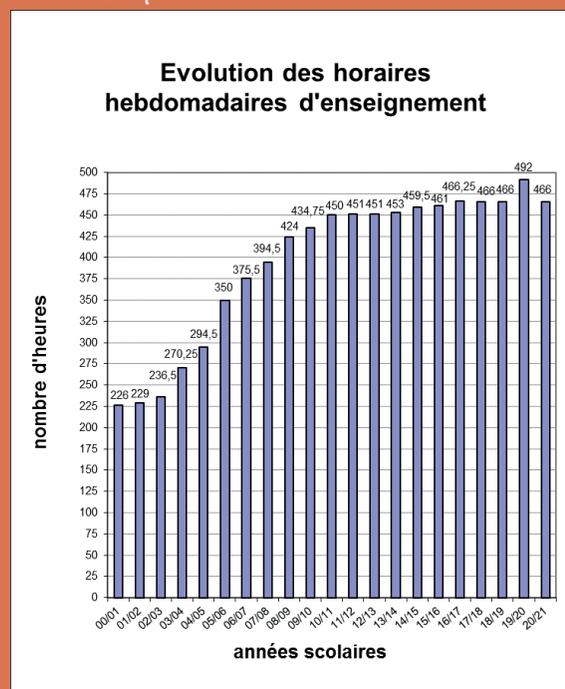
2 Enseignants – CDD – Intermittents du spectacle

1 Enseignant – CDI – Intermittent du spectacle

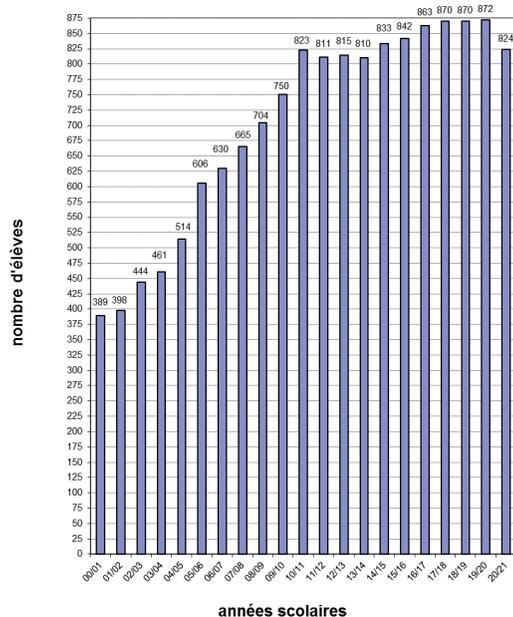
2 Enseignants – CDD – Assistant Enseignement Artistique

Horaires

• 466 heures hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'École de Musique.



Evolution des effectifs par année scolaire



Effectifs : 824 élèves

613 élèves de la CCPC (soit 74,39 % de l'effectif)

211 élèves extérieurs à la CCPC (soit 25,61 % de l'effectif)

- Aimargues : 101 élèves
 - Aubord : 39 élèves
 - Beauvoisin : 125 élèves
 - Bernis : 20 élèves
 - Le Cailar : 42 élèves
 - Mus : 12 élèves
 - Vauvert/Gallician : 274 élèves
-
- 4/6 ans : 64 élèves
 - 7/11 ans : 229 élèves
 - 12/15 ans : 108 élèves
 - 16/18 ans : 31 élèves
 - Étudiants : 14 élèves
 - Adultes actifs : 316 élèves
 - Retraités : 62 élèves

Projet

Enregistrement de la dernière création du Big Band de Petite Camargue « El Mungo Pasa », musique composée par le pianiste Christian Lavigne

Disciplines enseignées

Jardin musical, éveil musical, parcours découverte, formation musicale, accordéon chromatique, accordéon diatonique, alto, batterie, chant, clarinette, contrebasse, DJ-scratch, djembé, flûte, flûte à bec, guitare, guitare basse, guitare électrique, harmonica, harpe, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, Big band adultes, Big band benjamin, chorales adultes, chorale enfants, ensemble d'accordéons, ensemble d'anches (clarinettes et saxophones), ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble instrumental benjamin, ensemble jazz, ensemble de percussions, ensemble de violoncelles, groupes rock, improvisation jazz, musique de chambre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique adultes, quatuor de saxophones, MAO (musique assistée par ordinateur en partenariat avec l'association RIVES).



Missions

La Communauté de communes de Petite Camargue a, dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1^{er} janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien ;
- L'entretien des réfectoires, l'équipement en matériel et mobilier ;
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- La fourniture et la livraison des repas ;
- Le service de table ;
- L'animation de la pause méridienne, éducation au goût, partage...

Réalisations

Le portail famille en constante évolution vers l'autonomie : Le recours de plus en plus important au portail famille réduit d'autant l'activité présente des régies. Ce constat a permis de réduire l'ouverture des guichets. Cette évolution s'est faite sans problème particulier avec les usagers qui se sont adaptés rapidement au nouveau fonctionnement proposé et ont même découvert pour beaucoup les avantages des réservations en ligne (délais de réservation supérieurs/ouverture 24 h/24 7 j/7 – paiements différés/paiements CB).

Réalisation de nouveaux bureaux :

Les nouveaux bureaux ont été livrés en décembre 2019. Ils accueillent le service régie, le service animation, le service administratif et le bureau du directeur du service.

Un travail d'approvisionnement en circuit court pour une qualité toujours plus grande :

L'expérimentation du bio a conduit à privilégier les producteurs locaux et les circuits courts. Il y a du bio en circuit court, mais aussi des circuits courts qui ne sont pas bio.

De nouveaux bureaux pour le ser-

vice administratif de la Restauration scolaire ont été réalisés. Ce service est composé désormais d'un service administratif, d'un service animation, d'un service régie, d'un service production.

Le service animation qui vient d'être créé propose aux enfants des activités durant la pause méridienne diverses, variées, tournées vers l'alimentation, des événements régionaux, nationaux ou internationaux.

L'accent a été mis sur le développement des produits locaux, de proximité et en circuit court dans un souci de réduire l'impact carbone.

La relance de l'étude de faisabilité d'un outil de production dimensionné avec les prévisions du SCOT.

En concertation avec la commune de Beauvoisin et au vu de l'explosion des effectifs des enfants fréquentant la restauration scolaire sur cette commune, nous avons trouvé une alternative en utilisant durant la pause méridienne la salle polyvalente et sa cour.

La continuité de la mise en place de la loi EGALIM avec entre autres une fréquence régulière des repas végétariens.





Moyens

Le service est constitué de :
16 restaurants
14 agents pour servir
167 671 repas sur l'année

Chiffres clés

Denrées alimentaires 420 217 €
Frais de personnel 1 881 746 €
Ce qui représente 70 % du coût du repas

1 repas revient à 13,73 €
Coût de fabrication du repas (fabrication
+ livraison + animation) : 11,22 €/repas
Part alimentaire : 2,51 €/repas

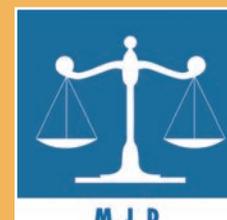
Organisation des services

Direction : Sébastien IMBERT

- Adjointe au directeur en charge de l'animation :
Magali NISSARD
- Adjointe au directeur en charge de l'administration :
Catherine ALLARD
- Adjoint au directeur en charge de la production :
Ludovic PRADES

Projet

Approfondissement de la réorganisation du service. Relance du projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale : finalisation de l'étude de faisabilité et de la phase de programmation.



Missions et moyens

La Maison de la Justice possède à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil,

d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle réserve un accueil permanent spécifique et gratuit (du lundi au vendredi) afin d'apporter

un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions pénales et de

permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues uniquement sur

rendez-vous par plusieurs intervenants :

A.D.I.L. : (Association Départementale d'Information sur le Logement) Information juridique,

financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement.

C.I.D.F.F. : (Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille) accueil, écoute et

information se rapportant au droit de la famille.

A.G.A.V.I.P. : (Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales).

Conciliateur de Justice : Il favorise le règlement amiable des conflits entre particuliers

(problèmes de voisinage, litige opérateur téléphonique, droit de passage...)

Avocat généraliste (divorce...), Avocat du droit du travail (contrat de travail,

licenciement...) et Avocat de l'enfant qui rapporte la parole de l'enfant au Juge des

Affaires familiales (divorce, droit de garde...)

Délégué du Défenseur des droits : Il favorise le règlement amiable entre un citoyen et une

administration ou un organisme chargé d'une mission de service public (litige CAF, PV, caisse de retraite...)

Association LEO LAGRANGE : Elle traite les demandes de personnes touchées par le

surendettement et les difficultés financières.

Réalisations

Au cours de l'année 2020, deux policiers municipaux ont effectué un stage dans les locaux

de la MJD de Vauvert.

Aucune autre action n'a pu être menée en raison des conditions sanitaires.

Chiffres clés

Accueil physique : 1486

Accueil téléphonique : 1380

Activité pénale : 190

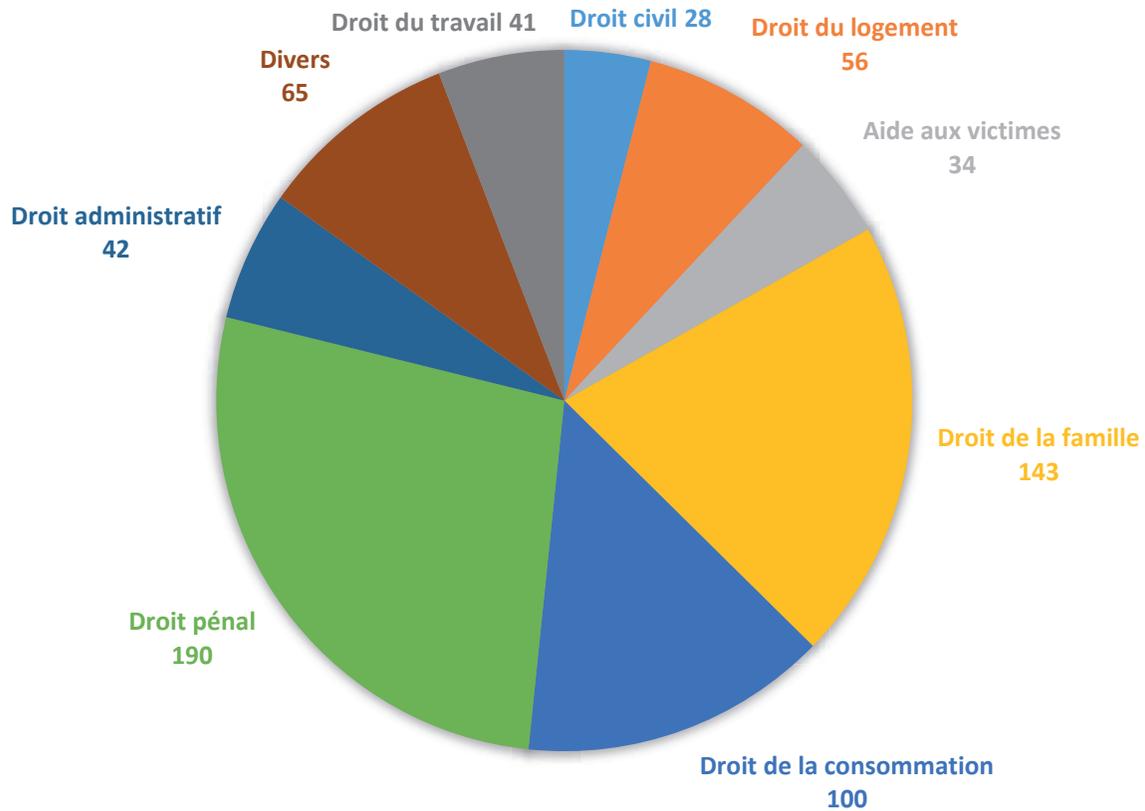
Activité civile : 114

Accès au droit : 342

Aide aux victimes : 34



NATURE DES DEMANDES 2020



Missions

Entretien, maintien et gestion du patrimoine intercommunal bâti composé de 33 locaux pour une superficie totale de 10266 m² et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries et ses accessoires (fossés, talus, petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces verts et d'espaces publics.

Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France Télécom, fibre optique) et humides (eau brute, eau potable, eaux usées, eaux pluviales).

Aide et support technique aux différents services. Présence aux réunions de chantier des opérations de construction et d'aménagement (parcours sportifs...)

Gestion des contrats de contrôle réglementaires (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferies, climatisation) des bâtiments.

Relation avec les élus, les usagers, les concessionnaires et différents services des communes.

Entretien et gestion du parc de véhicules.

Mise en conformité des installations électriques des bâtiments.

Gestion des barrières taurines.

Gestion de barrières anti-intrusion.

Création et maintenance des parcours sportifs sur les 5 communes.

Création aire « Office de Tourisme » à Aimargues.

Pose, dépose et maintenance des mobile homes EPIC.

Vidange, sur demande, des eaux grises des bateaux du port de Gallician.

Projets

- Travaux sur voiries communautaires
- Mise en accessibilité des bâtiments communautaires (exécution de l'Ad'AP)
- ITE (Installation Terminale Embranchée) : travaux de maintenance

Ressources

- 7 agents titulaires

Bilan développement durable

Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour les opérations de maintenance. Pilotage de la consommation des fluides.



Réalisations

- Travaux sur l'installation terminale embranchée (ITE).
- Entretien des espaces verts des zones industrielles en régie et en externalisation avec des entreprises adaptées.
- Divers travaux au siège.
- Entretien du port de Gallician et de la halte nautique.
- Participation à la réhabilitation du port.
- Travaux de maintenance de la halte nautique et du port (petites réparations, espaces verts).
- Entretien et maintenance de l'Office de Tourisme (petites réparations, espaces verts).
- Travaux de maintenance et d'entretien au 706 avenue Ampère, entretien des espaces verts.
- ZI VAUVERT, travaux de maintenance et d'entretien courant.
- ZI AUBORD, travaux de maintenance et d'entretien courant.
- ZI LA PEYRE AIMARGUES, travaux de maintenance et entretien courant.
- MLJ divers petits travaux de maintenance.
- CFPPA divers travaux de maintenance et d'entretien, y compris les espaces verts.
- 4 déchèteries : entretien espaces verts, entretien courant, vandalisme.
- Cantines communautaires : travaux de maintenance et d'entretien sur l'ensemble des cantines.
- Entretien espaces verts : cuisine centrale, cantines Aimargues et Le Cailar
- Véhicules : entretien, maintenance, réglementaire, réparations.
- École de musique : travaux d'entretien et de maintenance (peinture, tonte, petits travaux divers)
- 145 avenue de la Condamine : maintenance générale du bâtiment.
- Vidange eaux grises pour les bateaux du port de Gallician.
- Travaux et maintenance des parcours sportifs sur les 5 communes.
- Préparation et mise en place d'inaugurations et diverses manifestations.
- Utilisation (pour l'ensemble des agents) d'un logiciel spécifique au service.
- Voiries :
- Travaux en régie sur les 73 km répertoriés.
- Faucardage.
- Enrobé à froid.
- Élagage.
- Préparation et installation du Point info d'Aimargues (installation mobile homes, estrades,

travaux divers).

- Centre d'hébergement : réalisation de divers travaux, maintenance
- Logistique mobilière (conseils, cérémonies, réunions)
- Cuisine centrale : travaux d'entretien et de maintenance des locaux ainsi que des autres cuisines communautaires.
- Restauration scolaire : livraison des repas
- Poste de police : travaux de maintenance.
- Entretien des parcours sportifs sur les 5 communes.

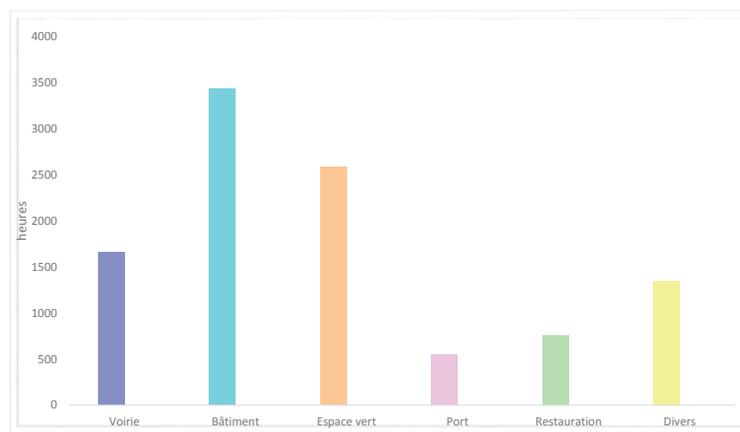


Chiffres clés

Estimation du temps de travail par secteur :

- Voirie : environ 1660 heures
- Bâtiments : environ 3440 heures
- Espaces verts : environ 2585 heures
- Port : 552 heures
- Restauration scolaire : environ 756 heures
- Divers : 1350 heures (aménagement, déménagement, soudures, fabrication étagères...)

Total tous secteurs confondus : environ 10 343 heures





COMMUNAUTE DE COMMUNES
**DE PETITE
CAMARGUE**